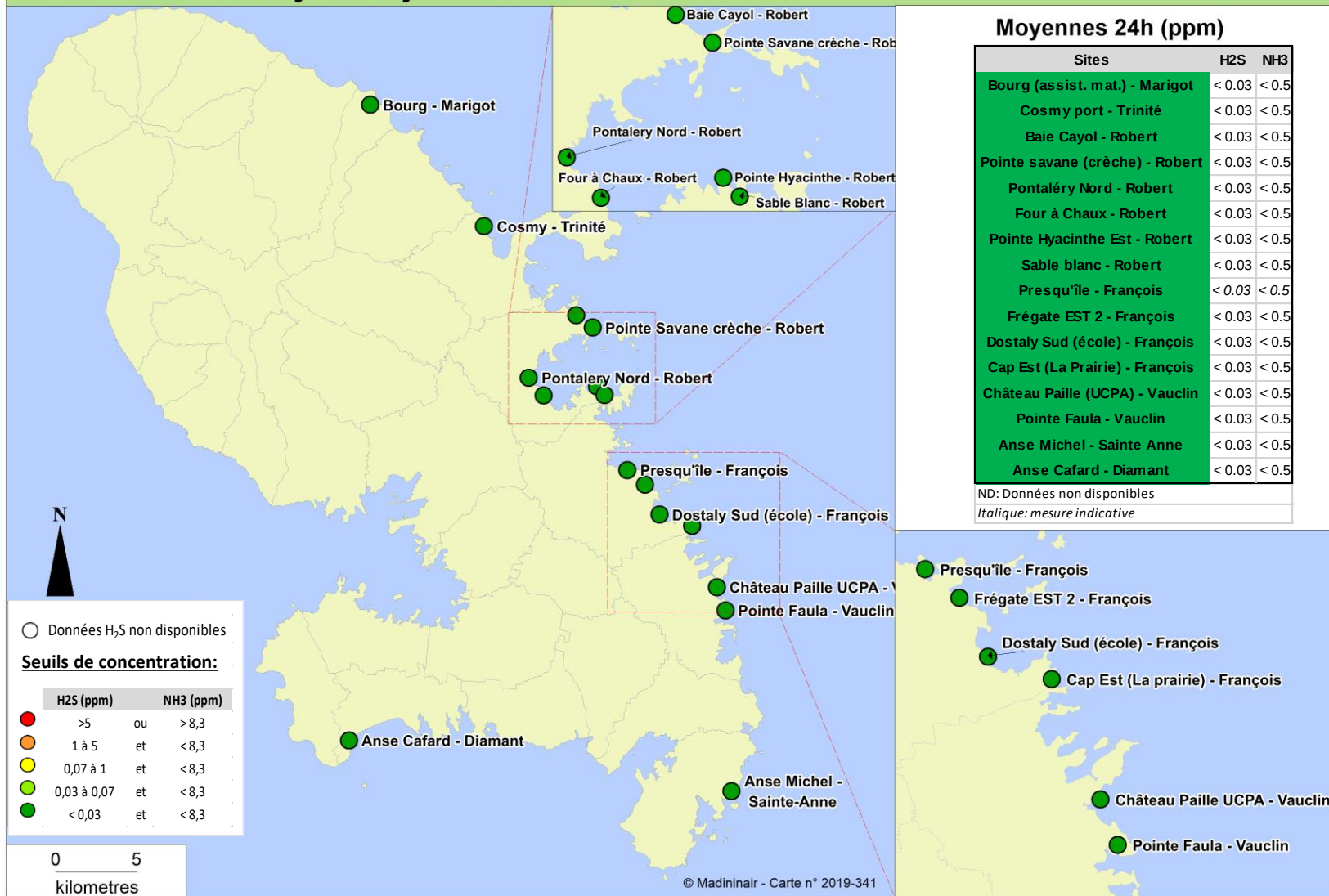


Dans le cadre de la surveillance renforcée des émanations d'hydrogène sulfuré (H₂S) et d'ammoniac (NH₃), à proximité du littoral exposé par les échouages d'algues, un réseau de mesure a été déployé. Ci-dessous les données journalières:

Concentrations moyennes journalières

Du 08/12/19 à 12h au 09/12/19 à 12h



Seuils H₂S et NH₃ - effets sanitaires et mesures de gestion associées

Interprétation des mesures de H ₂ S et recommandations				
Code couleur	H ₂ S (24h)	NH ₃ (24h)	Interprétation sanitaire	Recommandations à la population
Vert	< 0,03 ppm	< 8,3ppm	Le H ₂ S n'a pas été mis en évidence avec les moyens de mesure	
Vert	0,03 à 0,07ppm		Les niveaux de H ₂ S relevés peuvent entraîner des gênes olfactives mais il n'est pas attendu d'effet sanitaire	
Jaune	0,07 à 1 ppm		Les niveaux de H ₂ S relevés peuvent entrainer des gênes respiratoires chez les personnes sensibles et vulnérables.	La population est invitée à suivre les informations diffusées sur les échouages d'algues et à consulter régulièrement les niveaux de concentrations d'hydrogène sulfuré (H ₂ S) et d'ammoniac (NH ₃) disponibles sur les sites de l'ARS et de Madininair. Dès la perception d'odeurs, les personnes vulnérables sont invitées à se tenir éloignées des zones de décomposition des algues et à éviter d'être sous le vent des émissions des gaz.
Orange	1 à 5 ppm		L'apparition de symptômes type maux de tête, irritations oculaires, irritations de la gorge est probable dans la population générale. Les personnes sensibles et vulnérables peuvent présenter une gêne et des signes plus importants à ces niveaux	La population est invitée à se tenir éloignée des zones de décomposition des algues. Adressez-vous à votre médecin ou à votre pharmacien si vous présentez les symptômes suivants: les yeux ou la gorge qui piquent, des larmolements, des maux de tête, une difficulté respiratoire, de la toux, des démangeaisons des vomissements des vertiges. Il est conseillé aux personnes vulnérables de ne pas séjourner sous le vent des émissions de gaz et d'éviter l'exposition aux autres substances irritantes ou allergisantes en air intérieur (fumée du tabac,)
Rouge	> 5ppm	> 8,3ppm	L'apparition de symptômes type maux de tête, irritations oculaires, irritations de la gorge est probable au sein de l'ensemble de la population. Les personnes sensibles et vulnérables peuvent présenter une gêne et des signes plus importants à ces niveaux.	Il est conseillé à l'ensemble de la population de se tenir éloigné des zones à risque et de ne pas se placer sous le vent des émissions de gaz. Adressez-vous à votre médecin ou à votre pharmacien si vous présentez les symptômes suivants: les yeux ou la gorge qui piquent, des larmolements, des maux de tête, une difficulté respiratoire, de la toux, des démangeaisons des vomissements des vertiges. Eventuellement, contactez le Centre 15. Les personnes vulnérables sont invitées à consulter leur médecin pour adapter ces recommandations à leur cas particulier.

Populations vulnérables : Femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardio-vasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

Attention : Depuis le 10/07/18, les recommandations ont été revues, en conformité avec l'avis du HCSP du 8 juin 2018. Les valeurs de ce tableau ne doivent être utilisées que pour l'interprétation des mesures en continu enregistrées à partir du réseau de mesure Madininair.

Pour plus d'informations, veuillez contacter l'ARS.